

## Le journal du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

### EDITORIAL



Bonjour,

Le Relais Petite Enfance a pour mission d'informer les parents et futurs parents en recherche d'un mode de garde et accompagne les assistants maternels dans leur professionnalisation et la promotion de leur métier.

Sur le territoire communautaire, il s'agit du mode de garde le plus représenté. Mais, comme partout en France, avec notamment les départements en retraite à venir, le métier manque de professionnels.

Les animatrices du RPE multiplient les événements pour promouvoir ce métier essentiel. Elles ont participé, le 4 avril dernier au forum de l'emploi coorganisé par la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine et Pôle Emploi. Elles participeront à l'automne prochain au village entreprises organisé à Artenay.

A la fin du mois de juin, le Relais Petite Enfance propose une matinée festive. Encore une manifestation qui mettra à l'honneur les métiers de la petite enfance à travers une exposition photos et des fresques réalisées par les enfants lors des matinées d'éveil.

Et pour la première fois cette année, le RPE organise une « Rando-poussette » à la Canaudière (Ormes) le 3 juillet prochain.

Merci à vous assistant(e)s maternel(le)s de continuer à faire votre métier avec passion et professionnalisme !



**Isabelle BOISSIERE**

Vice-présidente déléguée aux affaires sociales

### Sommaire

<b><u>EN BREF :</u></b>	Page 2
<b><u>LE DOSSIER LEGISLATION :</u></b> Les fins de contrats	Page 3
<b><u>INFOGRAPHIE :</u></b> Les congés de fractionnement	Page 4
<b><u>LE DOSSIER PEDAGOGIQUE :</u></b> La propreté de l'enfant	Page 5
<b><u>DOSSIER SPÉCIAL :</u></b> L'éveil à la nature	Page 6
<b><u>L'ACTUALITÉ DU RELAIS PETITE ENFANCE</u></b>	Page 8



## En bref ...

### QUELQUES CHIFFRES

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 :

Augmentation du montant minimal de l'indemnité d'entretien :

- 3.69€ minimum pour 9h de garde (90% du minimum garanti), ce montant peut être proratisé en fonction du nombre d'heures par jour soit 0.41€ par heure.
- 2.65€ minimum pour moins de 7h d'accueil par jour.

Augmentation du salaire minimum (SMIC) :  
3.36€ brut par heure d'accueil soit 2.63€ net.

Plus d'informations :

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/employeur-dassistante-maternelle/je-minforme/le-cout-de-la-garde.html>

### OUTILS DE SIMULATIONS

Plusieurs outils de simulations ont été mis en place pour calculer le coût de la garde de l'enfant. Ces outils pourront aider à remplir le contrat de travail entre parent-employeur et assistant(e)s maternel(le)s.

Vous retrouverez par exemple un simulateur pour : évaluer le montant de l'indemnité d'entretien, évaluer le salaire net, évaluer le salaire mensualisé...

Pour retrouver les simulateurs :

<https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/simulateurs.html>

### BULLETIN DE PAIE

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023 (qui fait suite à l'arrêté du 31 janvier 2023 paru au Journal Officiel le 7 février 2023), les bulletins de paie devront renseigner **le montant net social** (il s'agit du revenu net après déduction de l'ensemble des prélèvements sociaux obligatoires).

Plus d'informations :

<https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/la-remuneration/article/le-montant-net-social-sur-le-bulletin-de-paie-foire-aux-questions>

### ETUDE : COMMENT 10 000 SORTES DE VIRUS SE RETROUVENT DANS LES COUCHES DES BÉBÉS ?

Selon une étude menée par des chercheurs danois publiée dans la revue Nature Microbiology, la flore intestinale des nourrissons contiendrait des bactéries mais aussi des milliers de virus qui contribueraient eux aussi au développement du système immunitaire.

Les chercheurs ont étudié les selles de 647 bébés âgés d'un an. Ils ont découvert qu'elles renfermaient plus de 10 000 virus, dont 232 familles virales inconnues jusqu'ici.

Les auteurs de l'étude écrivent qu'au cours des premières années de vie, le microbiome intestinal joue un rôle central dans la maturation du système immunitaire du tout petit.

Le professeur Dennis Sandris Nielsen, auteur principal de l'étude, résume ainsi ce constat : « dès le début dans la vie, des enfants en bonne santé sont confrontés à une extrême diversité de virus intestinaux, qui ont probablement un impact majeur sur le développement de diverses maladies plus tard dans la vie ».

Retrouvez l'étude complète sur :

[Étude : comment 10000 sortes de virus se retrouvent dans les couches des bébés ? | lesprosdela petiteenfance](#)



### ARNAQUE PAR TÉLÉPHONE

Attention, une personne se présentant comme étant du Bureau National de la Petite Enfance (qui n'existe pas) explique qu'une subvention gouvernementale pour tous les travailleurs de la petite Enfance a été décidée pour les récompenser de leur travail durant la période COVID. Puis évoque ensuite les points sur le compte CPF à convertir en subvention ou à verser sur le compte retraite.

Plus d'informations :

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/attention-arnaque-au-cpf-dans-le-secteur-de-la-petite-enfance>

## Dossier législatif : Les fins de contrats

Le grand turnover de la rentrée va bientôt arriver chez les assistant(e)s maternel(le)s.

Entre les petits qui vont faire leurs premiers pas à l'école et les nourrissons qui vont être accueillis, bientôt, va venir l'étape des fins de contrats...

### Le licenciement

Le particulier-employeur peut exercer son droit de retrait d'enfant et mettre fin au contrat avec l'assistant(e) maternel(le).

(Art-119-1 de la Convention Collective)

La durée de préavis à effectuer va dépendre de l'ancienneté du contrat.

- 8 jours calendaires si le contrat a moins de 3 mois
- 15 jours calendaires si le contrat a plus de 3 mois
- 1 mois si le contrat a 1 an ou plus

(Art-120 de la Convention Collective)

**A noter :** les périodes de préavis et de congés payés ne peuvent se cumuler sauf en cas d'accord des deux parties.

(Art-64 de la Convention Collective)

### Les documents de fin de contrat :

- Le certificat de travail
- L'attestation employeur (pôle emploi)
- Le reçu pour solde de tout compte

ZOOM sur... le reçu pour solde de tout compte comment s'y retrouver ?

Il convient de différencier les deux types de CDI : le contrat sur 52 semaines (dit année complète) et le contrat sur 46 semaines ou moins (dit année incomplète).

### Pour les contrats sur 52 semaines :

Le reçu pour solde de tout compte comporte divers éléments :

- **Le dernier mois de salaire**
- **L'indemnité compensatrice de congés payés :** rémunération des congés dus,

mais non pris au titre de l'année de référence et de l'année en cours.

- **L'indemnité de licenciement :** 1/80<sup>ème</sup> du total des salaires BRUTS perçus pendant la durée du contrat, hors indemnités non soumises à contributions et cotisations sociales (art. 121-1 de la Convention Collective).

### Pour les contrats sur 46 semaines ou moins :

Le reçu pour solde de tout compte comporte divers éléments :

- **Le dernier mois de salaire**
- **L'indemnité de congés payés :** tous les congés acquis pendant la période de référence en cours.
- **La régularisation de salaire :** correspondant à la comparaison des heures d'accueil réellement effectuées (depuis la date anniversaire du contrat ou du début du contrat s'il a moins d'un an) avec les heures rémunérées dans la mensualisation.  
La régularisation définitive tient compte des régularisations prévisionnelles réalisées chaque année à la date anniversaire du contrat.  
(Art-124 de la Convention Collective)
- **L'indemnité de licenciement :** correspondant au 1/80<sup>ème</sup> du total des salaires BRUTS perçus pendant la durée du contrat, hors indemnités non soumises à contributions et cotisations sociales (art. 121-1 de la Convention Collective)



# Les congés de fractionnement

## QUÉSACO?

Les jours de fractionnement sont des jours de congés supplémentaires qui peuvent être attribués au salarié si le congé principal est fractionné.

## A RETENIR



Période de référence pour l'acquisition des congés payés = du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours

Période de prise du congés principal = du 1er mai au 31 octobre



## VOUS POUVEZ Y PRÉTENDRE SI ...

- vous avez posé plus de 12 jours ouvrables au cours de la période de prise du congé principal
- le nombre total de jours ouvrables de congés pris en dehors de la période de prise du congé principal est supérieur à 3 jours.

## BON À SAVOIR

Seul les 4 premières semaines de congés payés (correspondant à 24 jours ouvrables) sont prises en compte pour apprécier l'existence ou non du fractionnement

## COMBIEN DE JOURS DE FRACTIONNEMENT ?

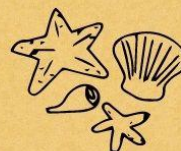
- **2 jours ouvrables** si le nombre total de jours pris en dehors de la période de prise du congés principal est de 6 jours ouvrables ou plus
- **1 jour ouvrable** si le nombre total de jours pris en dehors de la période de prise du congés principal est de 3, 4 ou 5 jours ouvrables

## ACCORD DU PARTICULIER-EMPLOYEUR



Ces congés de fractionnement sont soumis à l'accord du particulier-employeur

Source :  
- Convention Collective Nationale du Particulier-Employeur



## Dossier pédagogique : L'étape de la propreté

Dans quelques mois, les enfants nés en 2020 vont entrer à l'école et se pose la grande question de la propreté que ce soit en journée ou pendant la sieste. La propreté est devenue un enjeu d'éducation...



Dans cette étape de développement de la vie de l'enfant, vous entendrez une multitude de méthodes différentes. Chacun ayant sa petite idée sur le sujet.

Souvent, il suffit de suivre le rythme de chaque enfant et de l'accompagner avec bienveillance pour que tout se passe bien. En général, tous auront acquis la propreté aux alentours de 3 ans.

### Alors pas de méthode magique ?

Plusieurs psychomotriciens parlent de la propreté comme étant un processus naturel et spontané et non un apprentissage.

Il semble important d'être à l'écoute de l'enfant, l'enfant doit être prêt dans son corps et dans sa tête. Il doit pouvoir contrôler ses sphincters.

L'enfant doit être acteur de cette nouvelle étape de développement et le rôle de l'adulte sera de l'accompagner. Au fur et à mesure de son développement, l'enfant va repérer ses sensations et son envie de faire pipi ou caca.

L'enfant respecté dans son rythme ne grandit pas pour faire plaisir à l'adulte, mais a plaisir à grandir. Souvent, c'est l'enfant lui-même qui demande le pot. Il va falloir apprendre à lui faire confiance.

### Les signes précurseurs pour savoir si l'enfant est prêt :

- Il commence à exprimer ses besoins distinctement et il porte de l'intérêt à ce sujet.
- L'enfant souhaite porter des sous-vêtements « comme les grands ».
- Il ne supporte plus la sensation d'avoir sa couche sale ou mouillée.
- Il peut rester plusieurs heures avec sa couche sèche, les besoins sont espacés.
- L'enfant reconnaît l'odeur, l'aspect et les sons de son urine et de ses selles.
- Il peut baisser et remonter son pantalon tout seul avec des vêtements adaptés.
- Il est capable de s'asseoir et de rester dans la même position au moins 5 minutes.

### Nous sommes allées à la rencontre des assistant(e)s maternel(le)s du territoire et voici leurs avis :

« C'est l'enfant qui donne le top départ de cette acquisition »

« Il faut l'encourager dans cette étape, mais pas le forcer »

« Il faut être disponible et à l'écoute de l'enfant »

« Laisser le pot à disposition de l'enfant »

« Dédratiser les petits accidents »

« Prévoir une couche culotte et une tenue adaptée. »

### Quelques idées de livres jeunesse ...

- *P'tit Loup ne met plus de couches*, Lallemand
- *Qu'y a-t-il dans ta couche ?*, Van Genechten
- *Le pire livre pour apprendre le pot*, Louchard

Sources : Les pros de la petite enfance – Hoptoys le Blog



## Dossier spécial : éveil à la nature

Le 1<sup>er</sup> juin 2023 les animatrices du Relais Petite Enfance ont participé à une formation sur l'éveil à la nature auprès des jeunes enfants.

**En quoi la nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants, et comment leur proposer des moments de découverte et d'expérimentation avec des jeux simples ?**

Un des dix grands principes de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant est :

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement »

Le tout-petit est en pleine période de découverte du monde par ses sens, son corps, ses émotions. Les espaces naturels constituent d'excellents outils pédagogiques, pour explorer, manipuler et offrir des moments de partage avec l'adulte.

Être au contact avec la nature dès le plus jeune âge, c'est aussi être sensibilisé à l'importance d'en prendre soin.

*« Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »*



Il n'est pas nécessaire de parcourir des kilomètres pour proposer à l'enfant une activité en lien avec la nature.

Le simple fait d'observer, d'être à l'écoute, de ressentir, que ce soit dans son jardin, dans le parc près de chez soi, la forêt d'à côté, est source d'épanouissement.

### Les idées reçues :

#### **Dehors, il y a plus de dangers...**

La sécurité est primordiale avec les tout-petits. Dans le même temps, les laisser explorer, expérimenter, c'est leur permettre de prendre confiance en eux, et les aider à avoir conscience de leur corps, de leurs capacités. L'adulte est toujours présent pour que ces découvertes soient faites dans de bonnes conditions. Il observe, il explique pour accompagner l'enfant.

#### **Dehors, on se salit plus...**

Oui, dehors, l'enfant sera tenté de jouer avec le sable, la terre, l'eau des flaques. Mais c'est aussi une manière d'éveiller les sens, que de découvrir la nature par tous les temps. Se salir, c'est apprendre !

#### **Dehors, on risque d'attraper froid...**

Le froid n'est pas une maladie, ni un virus. Il est important de prendre l'air chaque jour, tout comme il est essentiel de bien aérer son logement, pour renouveler l'air et chasser les petits microbes qui pourraient s'y balader. Bien couvert (surtout les extrémités) le tout-petit sera ravi de voir son environnement sous un autre jour.



## Le rôle de l'adulte ...

Pour les activités d'éveil à la nature, l'adulte aura un rôle de « guide bienveillant ». Il va accompagner l'enfant dans ses découvertes. Il va l'aider à verbaliser ce qu'il voit, il va partager avec lui et surtout, il va se laisser guider. L'adulte sera garant de la sécurité, mais il doit laisser l'enfant découvrir par lui-même sans lui donner de consignes « strictes ». **L'enfant doit être acteur de ses découvertes, l'adulte va donner des impulsions sans imposer.**

## Eveiller à la nature, oui, mais comment ?

Une multitude d'activités peut être proposée, avec très peu de matériel.

☞ Les balades sont l'occasion de ramasser des bouts de bois, des marrons, des feuilles, etc. qui peuvent être utilisés pour faire du transvasement, des bacs sensoriels, du land art...

☞ Toucher différentes matières (feuilles, écorces, ...) pour découvrir les textures, observer, sentir

☞ Utiliser la lecture, les comptines pour parler des insectes, des fruits, des saisons...

☞ Fabriquer soi-même de la peinture, une pâte à modeler et utiliser des éléments naturels pour jouer avec.

☞ Faire des petites plantations avec les enfants et suivre la pousse, les inviter à en prendre soin



Land art



Exercer sa motricité fine



Observation



Plantations



### Bibliographie pour adultes :

- *Jouer avec la nature*, Elise Mareuil
- *Jouer dehors : explorer la nature*, Jean Epstein
- *Cultiver l'émerveillement*, Catherine L'Ecuyer

## L'actualité du relais Petite Enfance ...



**Ateliers d'éveil en matinée :** Marie-Noelle MARTIN, Lectrice pour la ligue de l'enseignement vient 2 fois par mois lire des livres pour le plus grand bonheur des enfants.

**Mardi 30 mai 2023 à 20h :** Le RPE a organisé une soirée de formation auprès des assistant(e)s maternel(le)s sur les perturbateurs endocriniens et les pollutions intérieures, animée par Agnès Barbot, puéricultrice santé environnement à la PMI.



Cette soirée a permis d'en apprendre plus sur l'utilisation des produits du quotidien : savon noir, lingettes bébé, liniment, désinfectant ménager, vinaigre blanc, ... Comment reconnaître un produit plutôt sain ou un produit qui l'est moins ? Comment adapter sa pratique ? L'intervenante a répondu à toutes ces questions.

### Retour sur les ateliers :



Le mois de juin a démarré avec des ateliers de motricité. Certains se sont déroulés en Dojo ou salle de danse. Quand la météo le permet, nous profitons de l'extérieur pour faire de nouveaux jeux : construction grandeur nature, bulles, découverte de la nature...

#### **Nouveauté**

Ateliers à Bricy : 22 juin et 6 juillet  
Une « rando poussettes » le 3 juillet à la Canadière (Ormes)  
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations





Pour cette fin d'année scolaire 2023, le Relais Petite Enfance propose une matinée festive pour fêter la petite enfance. C'est l'occasion pour nous de mettre à l'honneur les assistant(e)s maternel(le)s de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine en exposant une fresque réalisée durant les matinées d'éveil, en montrant leur créativité à travers l'exposition du concours photo « Mettez en scène votre livre jeunesse préférés ». Au plaisir de vous y retrouver...

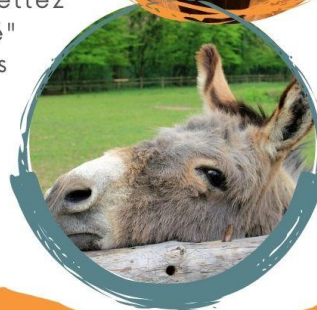
*Le Relais Petite  
Enfance vous propose*

## UNE MATINÉE FESTIVE À SOUGY LE 29 JUIN À PARTIR DE 9H

Avec la présence de la  
ferme pédagogique  
itinérante de Fay-Aux-Loges

*Au programme :*

- Rendez-vous au pied de l'Hôtel Communautaire pour passer un moment convivial avec les animaux de la ferme
- Exposition des créations réalisées lors des ateliers du Relais Petite Enfance
- Exposition des photos du concours : "Mettez en scène votre livre jeunesse préféré"  
11h15 : remise des lots aux participants
- Si vous le souhaitez, vous pouvez amener votre pique-nique et votre plaid pour partager le temps du repas.



Relais Petite Enfance  
345 Chemin des Ouches  
45410 Sougy

06.21.16.24.57 OU 06.21.16.10.37  
rpe@cc-beauceloiretaine.fr

## RELAIS PETITE ENFANCE

De la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine  
345, chemin des Ouches  
45410 SOUGY  
Tél : 02.19.23.00.46  
Courriel : rpe@cc-beauceloiretaine.fr

Permanences  
Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi 13h30 - 17h  
Mercredi 9h - 12h / 13h30 - 17h

**Hélène ROUX**  
Tel 06.21.16.10.57  
Courriel : rpelibellules@cc-beauceloiretaine.fr

**Charlotte DELAUNAY**  
Tel 06.21.16.24.57  
Courriel : rpepapillons@cc-beauceloiretaine.fr

### CHANGEMENT DE SITUATION : assistante maternelle, pensez à informer votre RPE.

Coupon à retourner au RPE de la CCBL – 345 chemin des Ouches – 45310 SOUGY ou par mail  
rpe@cc-beauceloiretaine.fr

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Tél : ..... Mail : .....

- Je peux accueillir ..... enfants à la journée
- Je peux accueillir ..... enfants périscolaire
- Pas de nouvel accueil possible

Retrouvez notre gazette et notre actualité sur [Relais Petite Enfance de la CCBL \(padlet.com\)](http://Relais Petite Enfance de la CCBL (padlet.com)) ou sur [Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine \(cc-beauceloiretaine.fr\)](http://Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine (cc-beauceloiretaine.fr))